



## MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2025

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de remettre l'exploitation de l'établissement de l'Hôtel de Ville à M. Jean-Baptiste Grand à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2025.
- d'autoriser :
  - Klossowski de Rola Setsuko, Le Borjoz : Réalisation d'un cabanon pour chiens-loups (parcelle RF No 101).
  - Chatelain Gilles et Pommier Eva, La Combe : Changement de porte de garage (parcelle RF No 725).
- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
  - Fogler Constance et Stevenson Matthew, Le Borjoz : Aménagement d'une lucarne avec création d'une chambre, d'une salle de bain et réfection des façades « Nord » et « Ouest » (parcelles RF nos 107 et 108).